



 **THEYS PATRIMOINE**
SAUVEGARDE ET VALORISATION
www.theyspatrimoine.blogspot.com

La lettre

juin-septembre 2017

06

Sommaire

A propos p. 2 et 3

Saint-Romain-en-Gal p. 4 à 6

Les bornes milliaires p. 7 et 8

Le Rhône, terrain de jeu des archéologues p. 9 à 11

Rome dans l'histoire de la mosaïque p 12 et 13

Le décor mural romain p 14 et 15

Les villas gallo-romaines p 16 et 17

Zoom p 18

Brèves et agenda p. 19 et 20

Le salon des métiers d'art qui se tenait courant avril à Montbonnot mettait en valeur le travail de relieur, doreur, ébéniste, couvreur, maître verrier, céramiste... tant de talents au service du beau, tant de savoir-faire qui risquent de disparaître si l'on n'y prend garde.

Or notre patrimoine mérite d'être entretenu et si c'est une charge pour la collectivité c'est aussi une ressource en tant que dynamique économique et culturelle.

L'entretien du patrimoine architectural ou mobilier participe à l'activité économique par l'artisanat qu'il sous-tend et par l'innovation technologique qu'il suscite. Le numérique ou la science nucléaire se mettent au service de l'histoire et participent à la sauvegarde des œuvres : datation, analyse, protection. La technologie est aussi créatrice de nouvelles formes artistiques et peut-être du patrimoine de demain.

La visite du musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, il y a quelques mois, nous a offert outre ses magnifiques collections, une approche concrète du travail de restauration des mosaïques. Ce dernier s'effectue dans un atelier spécialement aménagé pour le traitement d'œuvres de grandes dimensions, répondant à des besoins nationaux et à des demandes de l'étranger.

Pour prolonger et partager la visite, La Lettre de Theys Patrimoine vous propose un bref retour à l'époque gallo-romaine.

Amicalement

Marie-Paule ROBIN

édito

A quels banquets sommes-nous conviés ?



Nous sommes bien au Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal. Sa vidéo d'accueil s'ouvre par une citation d'Hannah Arendt : "Connaître son patrimoine, c'est se donner les moyens de comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on veut aller".

Au cours de la visite, je ne peux m'empêcher de faire un rapprochement entre la réflexion de la célèbre philosophe et politologue qui a notamment théorisé sur l'œuvre qui caractérise l'humain comme Homo Faber et participe donc, selon elle, à la fabrication d'un "monde commun" et ce que nous montre l'usage que les Romains faisaient de l'art des mosaïques pour orner leur quotidien.

* *salle-à-manger de la maison romaine*

Je veux parler de ce que nous montrent, à profusion, ces décors magnifiques qui avaient certainement une fonction également sociale. Ce que signifiaient le motif choisi et son installation dans l'espace de la villa, comme son dessin, n'étaient pas laissés au hasard : le propriétaire des lieux, le maître de maison, avait manifestement un message à faire passer.

Entrons dans la pièce que l'on peut considérer comme la plus "sociale" de l'habitation, celle où l'on prend le temps de recevoir ses amis, ses relations, de telle manière qu'ils puissent conserver plutôt un bon souvenir du moment passé en notre compagnie : la salle à manger. La disposition des lieux, le thème illustré par la mosaïque placée au centre pour qu'elle puisse être vue de tous et la décoration de la pièce pouvaient procéder d'une volonté de montrer sa richesse et son rang bien entendu, mais aussi de partager avec les convives ou de leur inspirer une réflexion à partir d'une scène mythologique ou d'une composition valorisant, par exemple, une vertu.

Dans cette société codifiée et hiérarchisée, le rôle des patriciens, ceux qui appartenaient à la classe supérieure des citoyens romains, était important, jusque dans cette sorte de service qu'ils devaient aux autres, en quelque sorte. Le rituel du repas était sans doute ce moment privilégié, propice aussi à une socialisation qui a fait la réputation de l'organisation de l'empire et influencé les relations avec d'autres peuples, voire a contribué à des échanges qui ont facilité l'assimilation ou l'intégration. On pense à cette classification des citoyens dont on peut trouver la description dans le beau musée de cette autre ville romaine, Arles, sur le Rhône également et qui laisse entendre que si l'aristocratie de ces citoyens avait des droits, elle avait également des devoirs ou devait s'en sentir, parmi lesquels celui de participer, d'une certaine manière, à la formation intellectuelle, voire morale, de la communauté. Revenons à une autre époque, celle qui nous occupe avec le Châtel – bien plus récente donc, mais, paradoxalement, pas forcément beaucoup plus évoluée ! – et demandons-nous si les puissants qui avaient commandé les peintures de cette demeure, n'avaient pas, eux-aussi, cette volonté de proposer à leurs hôtes un décor édifiant et non seulement de se soucier d'un art de vivre ?

Continuons donc à chevaucher le temps et l'histoire au grand galop et faisons place à une autre réflexion d'Hannah Arendt qui a aussi su jeter un regard non désespéré sur l'humanité universelle en affirmant : "Nous ne pouvons nous réconcilier avec la variété du genre humain et avec les différences entre les hommes [...] qu'en prenant conscience, comme d'une grâce extraordinaire, du fait que ce sont les hommes et non l'homme qui habitent la terre."

Saint-Romain-en-Gal, riche faubourg viennois connecté à un empire monde

Philippe TAREL, docteur en histoire romaine



Tout visiteur de Saint-Romain-en-Gal ne peut qu’être frappé par la richesse du site qu’il découvre.

Situé sur la rive droite du Rhône, relié à l’autre rive par un ou deux ponts, Saint-Romain-en-Gal était un faubourg de Vienne, ancienne capitale des Allobroges, peuple gaulois vaincu par Rome à la fin du deuxième siècle avant J.-C., devenue la plus étendue des cités de la province de Narbonnaise. Au terme d’un siècle de domination romaine, Octave en fit une colonie latine. Elle accéda au statut de colonie romaine entre 36 et 41 apr. J.-C. ; à cette date, elle est devenue “la colonie à la belle parure et très puissante” qu’évoque l’empereur Claude en 48, dans son discours en faveur de l’entrée de sénateurs gaulois au Sénat. Elle est, sous le Haut-Empire (les deux premiers siècles

de notre ère), une des cités les plus puissantes de toute la Gaule et donc de l’Occident romain (entre 25 et 30 000 habitants).

Saint-Romain-en-Gal était un quartier résidentiel où coexistaient des demeures luxueuses “à la romaine” et des activités économiques variées : entrepôts, marché, boutiques, ateliers, thermes, etc.

Sa richesse, Saint-Romain-en-Gal la doit à une économie très diversifiée.

Comme dans toute économie pré-industrielle, une agriculture variée, développée dans les vallées et les plaines environnantes occupe la première place. L’exceptionnelle mosaïque du calendrier agricole accorde une place importante au blé (7 tableaux sur 17), à la vigne, célèbre notamment par le cépage Allobrogica, recommandé pour soigner les maux d’estomac (Celse, 4, 12, 8).

Saint-Romain-en-Gal est aussi un centre artisanal actif : céramique (de qualité courante, à usage local et régional), plomberie, produits textiles, travail de l’os. Un habitant de Saint-Romain, C. Rusonius Secundus, affranchi, membre de la corporation des sagarii a ainsi fait fortune dans le commerce des manteaux gaulois (sayons) (ILN Vienne, 124).



Mais sa richesse, Saint-Romain-en-Gal la doit surtout au fait d'être relié au formidable marché unifié de 50 à 70 millions d'habitants placé sous une même autorité qu'est l'empire romain. Pour la première fois, l'Europe est structurée par un solide réseau de voies de communication, véritable système artériel de l'empire, permettant au quantitatif de faire irruption dans l'économie. L'agglomération viennoise est directement reliée au bassin méditerranéen et au nord de l'Europe par les vallées du Rhône et de la Saône, axe de circulation majeur de l'empire et par un exceptionnel réseau routier qui permet de diffuser les produits à l'intérieur du territoire. Aucun centre économique majeur du monde romain qui ne soit un port maritime ou fluvial.

A Saint-Romain-en-Gal et à Vienne, transite un énorme volume de marchandises entre provinces du Nord de l'Europe et Méditerranée. Les entrepôts, par leur taille,

sont parmi les plus étendus du monde romain avec ceux d'Ostie : on y stocke des marchandises expédiées à Rome ou vers les légions du Rhin, l'impôt en nature collecté par l'administration impériale dans les provinces de Gaule : céréales, métaux, bois, bovins, peaux, etc. On y importe de l'huile, des matières premières (plomb), de la céramique sigillée, du vin, des lampes à huile, etc. La population de Saint-Romain devait compter des commerçants et des bateliers en grand nombre.

Le paysage urbain de Saint-Romain-en-Gal souligne à quel point la ville est un vecteur essentiel de la romanité. La somptuosité de la douzaine de villas juxtaposées atteste de la richesse de l'aristocratie allobroge et des grands marchands viennois qui ont parfaitement intégré les codes culturels des élites de l'empire : les thèmes figurant sur les mosaïques ne présentent aucune originalité ou caractère indigène marqué :

sujets mythologiques (Orphée, symbole de paix et de repos ; Bacchus, symbole de la joie de vivre), sujets profanes (travaux agricoles, jeux du stade ou scéniques, monde animal avec une prédilection pour le monde aquatique : tête de dieu Océan, poissons, coquillages).

Saint-Romain-en-Gal, comme tout quartier urbain, est un lieu d'acculturation par le biais de ses écoles. Les parents inconsolables de la petite Iulia Felicissima célèbrent sur son épitaphe "l'écolière joyeuse" qui a vécu 7 ans et 6 mois (ILN Vienne, 160). Un certain snobisme culturel amène ses parents à intégrer un mot grec dans l'inscription. Des jeux grecs, les seuls de Gaule, se tenaient dans le stade de Vienne.

Du fait de son ouverture et de son activité marchande, Saint-Romain-en-Gal devait être habité par une population très composite : les éléments indigènes dominants, présents dans l'onomastique (comme Quintus Antonius Gallicanus, ILN Vienne, 49) cohabitaient avec des marchands et des voyageurs venus de tout l'empire. C'est par le biais de cette population encline à se déplacer que se répandent les cultes religieux de tout le bassin méditerranéen. Si la civilisation gauloise originelle a survécu à Saint-Romain-en-Gal, par le biais de ses dieux que les habitants continuent à adorer, comme les "Mères allobroges" (ILN Vienne 13) ou le dieu au maillet Sucellus (ILN Vienne, 23), ceux-ci coexistent dans un extraordinaire syncrétisme avec les dieux du panthéon romain, du culte impérial ainsi qu'avec des dieux orientaux, comme Cybèle ou Mithra. En 6 apr. J.-C., Rome y assignera

à résidence Archelaos fils d'Hérode lors de la provincialisation de la Judée assurant une présence juive dans la cité. La première communauté chrétienne, d'origine grecque s'implantera à Lyon et Vienne avant d'être victime du premier pogrom connu en dehors de Rome en 177.

La violence des inégalités sociales, particulièrement criantes dans ce type de société se laisse à peine deviner. Les maisons des humbles et leurs objets les plus courants n'ont pratiquement laissé aucune trace.

Les habitants de Saint-Romain-en-Gal ont ainsi vécu au temps d'une mondialisation sans doute plus heureuse pour les puissants que pour les humbles. Dans ce contexte, il était possible de prospérer et de bien vivre. La "paix romaine" garantie par le régime impérial, c'est peut-être avant tout cette possibilité qui fut laissée aux habitants de Saint-Romain-en-Gal de prospérer et d'approfondir pleinement, au sein de leur famille, des liens d'affection dont témoignent les épitaphes qu'ils nous ont laissées, permettant à un "fils très respectueux" d'honorer son père (ILN Vienne, 131), à des parents de célébrer "leur fils adoré" (ILN Vienne, 139) ou à une mère infortunée de pleurer "son fils irremplaçable", mort à 24 ans (ILN Vienne, 194).

Bibliographie

Inscriptions latines de Narbonnaise (ILN) V.1, Vienne, sous la direction de Bernard Rémy, XLIVe à Gallia, Cnrs éditions 2004.

A.Pelletier, Vienne antique, Horvath, 1982.

Les bornes milliaires

Jean-Paul ROBIN

Les bornes milliaires constituaient des repères sur les routes romaines qui s'organisaient en réseau étoilé à partir de Lyon (Lugdunum), nœud central des Gaules, selon le géographe Strabon (écrivain et géographe grec, 1^{er} siècle avant J.-C).

Via Agrippa

La via Agrippa, désigne par le nom de son concepteur, le réseau de voies romaines mis en place au I^{er} siècle avant J.-C. au sein des Gaules. L'axe Sud Nord traversait notre région selon l'itinéraire : Arles, Avignon, Orange, Vienne. Il se prolongeait au delà de Lyon vers Auxerre, Meaux et Boulogne sur Mer.

Correspondant à peu près au tracé actuel de la RN 7 (rive gauche du Rhône) cette voie devait cependant éviter les zones trop marécageuses. Ainsi, au nord de l'Isère, la via Agrippa passait plus à l'est de la Nationale. Sous l'impulsion d'Auguste, Agrippa aménagea une voie proche du fleuve mais accrochée autant que faire se peut aux collines. Cet axe passait par des points d'importance différente, Arles, Valence ou Tain, lieux remarquables, cités ou relais pour les courriers. D'autres axes assuraient les communications avec l'Océan (Saintes), le Rhin ou Rome.



Une voie des Alpes passait par Grenoble. Partant de Vienne, elle desservait Tourdan (importante cité commerciale) Moirans, Grenoble puis Vizille, Briançon et Mont Genève. A titre anecdotique, une publication (fin du XIX^e siècle) signalait des restes de voie romaine dans Belledonne et à Theys.

La via Agrippa fut complétée par la Voie Antonin (sur la rive droite du Rhône) qui reliait au Sud le site de St-Romain-en-Gal et Vienne par Tournon, Alba et Bourg-Saint-Andéol puis Nîmes et la via Domitia.

Les bornes milliaires

Il ne faut pas considérer les bornes milliaires comme de simples équivalents de nos bornes kilométriques contemporaines. Ces bornes milliaires n'étaient pas élevées de mille en mille comme on pourrait le supposer mais elles indiquaient les distances entre un lieu particulier et une référence, Vienne, en ce qui concerne notre région. La distance mesurée en milles romains, soit environ 1 460 mètres s'inscrivait sur le bas de la colonne. Parfois destinées à honorer l'Empereur, parfois érigées pour marquer et signaler une ville étape (mutationes) permettant de changer les équipages des voyageurs, parfois dressées

simplement pour rappeler les travaux de réalisation ou d'entretien des voies ordonnés par l'Empereur ou son représentant, elles portaient alors une inscription mentionnant selon les cas "fecit" (réalisée) ou "restituit" (réparée).

Ces colonnes très différentes les unes des autres, de tailles irrégulières (entre 1,50 m et 4 m) sont le plus souvent cylindriques. Faites de grès, de calcaire ou de granit suivant les matériaux locaux, elles disposent d'une base en parallélépipède assurant la stabilité d'implantation dans le sol. Leur réalisation, dans l'ensemble soignée, dépendait cependant de leur fonction. Ainsi de modestes bornes rythment la via Agrippa marquée également par d'élégantes colonnes comme celle de Tain.



La borne XXXVIII à Tain Drôme (Tegna)

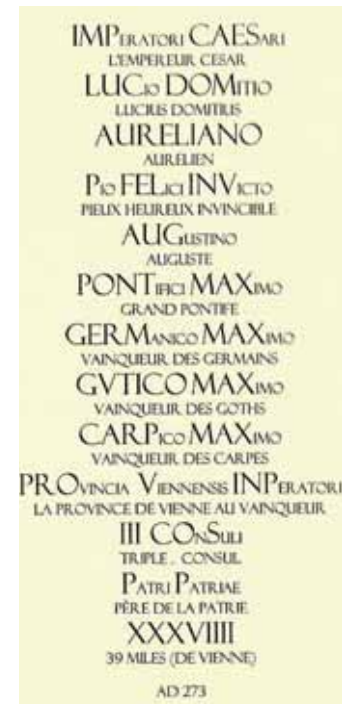
Tegna disposait déjà d'un petit monument romain particulièrement intéressant, le Taurobole, un autel daté de 184 de notre ère. La découverte à l'aval de la ville drômoise en 1797 (l'an 5 de la République) de la colonne XXXVIII

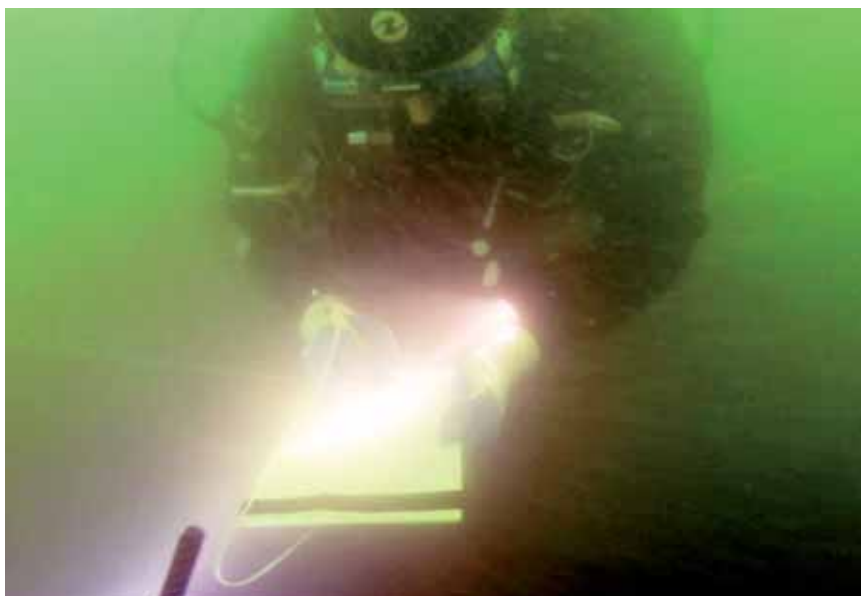
a ajouté un exemplaire aux nombreuses bornes retrouvées dans le département drômois. Ainsi à Valence, dans la cathédrale Saint-Apollinaire, des bornes milliaires réemployées se remarquent dans le chœur. La colonne de Tain, réalisée avec un soin

particulier sur toute sa hauteur (près de 3 m) est surmontée d'un buste de César. Les nombreuses inscriptions révèlent que la borne a été érigée sous le règne de l'empereur cité, qualifié de pieux, heureux et invincible. La province de Vienne, rappelle et célèbre aussi le vainqueur des Germains, des Goths et des Carpes par une mention de plusieurs lignes à ce "grand pontife" (PONTifici MAXimo) Le nombre XXXVIII indi-

que une distance de 39 milles par rapport à la colonne de Vienne, colonne de référence qui, elle, ne comportait donc aucun numéro. Cette indication confirme l'implantation locale de la colonne puisque un mille romain représente 1460 m ce qui correspond aux 57 km entre Vienne et Tain.

Nombre de ces bornes milliaires ont connu des vicissitudes diverses : réemploi plus ou moins noble dans des constructions, repères ou limites de propriétés, support pour l'implantation de croix... Découverte au XVIIIe siècle, la borne XXXVIII de Tain était localisée au début du XIXe dans le domaine d'importants notables locaux, la famille Jourdan. Depuis, elle a été déplacée lors de la destruction du Parc et de la demeure de La Sizeranne vers 1960 pour faciliter la circulation routière ! Elle reste la propriété des descendants de cette famille.





Le Rhône comme terrain de jeux des archéologues subaquatiques

Marjory RAFFIN

Vienne et Saint-Romain-en-Gal sont aujourd'hui deux villes distinctes, l'une située dans le département de l'Isère, l'autre dans celui du Rhône dont le fleuve marque la frontière.

Dans l'Antiquité, Vienna ne faisait qu'une et le Rhône, véritable artère coronaire de la ville, en était la principale voie de communication économique, reliant les Alpes au bassin méditerranéen.

Dans la cité, les deux rives devaient être liées par des franchissements permettant non seulement à la population mais aux marchandises et à l'eau de traverser. Cependant, jusqu'à récemment, aucune preuve archéologique ne confirmait leur emplace-

ment, leur nombre ou leur nature à savoir piétonne, routière et/ou hydraulique.

Ainsi, suite aux travaux de l'archéologue L. Brissaud sur le réseau viaire de Vienne et la levée bathymétrique du Rhône qui mit en évidence des anomalies caractérisées par des alignements non identifiés, le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines du Ministère de la culture (DRASSM) a été sollicité par la direction des Musées départementaux et la Conservation régionale de l'archéologie pour aller "jeter un coup d'œil".

Dès lors, quatre campagnes de prospection et de sondage ont été menées entre 2011 et 2015 sous la conduite d'Yves Billaud,

ingénieur de recherche et responsable de la cellule “eau intérieure” pour découvrir des indices de ces aménagements fluviaux le long de la rive droite, de l’actuel Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal à la commune de Sainte-Colombe.

Le potentiel archéologique du lieu n’a rien à envier à Arles, puisque déjà dans les années 30 et 70, lors de la baisse exceptionnelle du niveau d’eau et de l’aménagement des berges, de nombreuses pièces de bois (planches, traverses, pieux), de métal (clous, sabots), d’outils, d’armes ainsi qu’un torse de Vénus en marbre ont été découverts. La Vénus accroupie qui provient de Sainte-Colombe est d’ailleurs aujourd’hui conservée au musée du Louvre.

L’équipe comprenant moins de 10 personnes était constituée, au fil des quatre années, du responsable d’opération, d’un chef d’opération hyperbare, d’un technicien de recherches, d’un dendrochronologue et d’archéologues plongeurs bénévoles, tous compétents en milieu immergé.

Les journées étaient ponctuées de deux palanquées (plongées) de deux personnes équipées d’une bouteille de 15 litres d’air reliée à deux détendeurs, d’une combinaison humide ou étanche suivant les préférences, d’un gilet stabilisateur, de palmes, d’une ceinture ou d’un baudrier de plombs, d’un masque, couteau, ordinateur de plongée et surtout d’un casque et de phares.

En effet, En effet, l’intervention se passait entre 7 et 12 m de profondeur dans une eau à la température agréable (20°C en moyenne) mais extrêmement turbide et à fort débit (dépassant 600m³/seconde), ce qui obligeait les archéologues à évoluer au fond en s’accrochant le mieux possible au “dallage fluvial” caractérisé par des galets, des blocs de pierre mais aussi par de nombreux déchets concrétionnés, tout cela pratiquement en aveugles. La visibilité étant très réduite, le courant fort et les détritiques abondants, la plus grande peur de l’équipe était de “tomber” sur un contemporain ou d’être la cible d’un objet en mouvement... Ce ne fut heureusement pas le cas, même



si le Rhône recèle tout de même bon nombre d'objets insolites : sans compter les nombreuses péniches faisant manœuvre au-dessus de la zone d'intervention !

Le temps d'immersion était convenu à 90 minutes, sauf éventuel problème, froid, ou bouteilles d'air arrivant sur son niveau de réserve. A ces faibles profondeurs (de 0 à 12m), les paliers de décompression ne sont pas nécessaires, hormis un palier de sécurité de 3 minutes à 3 mètres.

Après de nombreuses prospections effectuées sur trois zones distinctes de la rive gauche qui avaient été mises en évidence grâce à un sonar à balayage (au niveau de l'actuel musée, de la tour de Valois et en aval de la passerelle du XIXe siècle), les investigations furent concentrées sur les rives de Sainte-Colombe.

Les archéologues entreprirent la topographie des nombreux gros pieux de chêne découverts pour en délimiter l'emprise, ouvrirent un sondage pour avoir une idée du contexte, effectuèrent des prélèvements de bois pour datations, mesurèrent et dessinèrent les blocs architecturaux visibles, etc.

C'est donc en suivant un fil rouge d'Ariane et munis d'un sac lesté de plombs comme seul bagage comprenant maillet, étiquettes numérotées à clouter sur les pieux, décamètres, tige en métal agrémentée d'une nivelle et plaquette d'écriture que les archéologues mesurèrent et topographièrent les pieux par trilatération. Le sondage a été ouvert quant à lui grâce au maillet et au burin - force oblige - et les sédiments, évacués à

l'aide du courant et d'un aspirateur à eau, relié en surface à une motopompe par des lances à incendie.

Les prélèvements de pieux, de plus de 30 centimètres de diamètre ont été effectués à l'ancienne : scie à bois et huile de coude. Deux personnes par pieu se relayèrent lors de plusieurs palanquées pour arriver à effectuer un seul prélèvement !

Ainsi, les 300 et quelques pieux de chêne (dont des modèles sont exposés au musée), les blocs d'architecture parfois moulurés, la céramique datée de la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C., les os et objets en métal découverts lors de ces interventions attestent de l'emplacement d'un pont, certainement aqueduc, voir mixte, de cinq à six piles, reliant la rive gauche par la voie dallée se trouvant dans l'actuel jardin public de Vienne à la rive droite et probablement vers des thermes (Billaud Y.-2011, 2014 et 2015). Affaire à suivre.

Actuellement, le DRASSM, sous la conduite d'Y. Billaud, mène un suivi archéologique de neuf villages préhistoriques (stations palafittiques) inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2011 dans les lacs d'Aiguebelette, du Bourget, d'Annecy et du Léman.

Une intervention au lac du Bourget, à la demande du Musée savoisien de Chambéry, aura lieu en juin 2017 afin de remonter une pirogue médiévale qui sera traitée à Arc-Nucleart à Grenoble puis exposée dans le nouveau musée dont la réouverture est prévue en 2019.



Hylas et les nymphes, St-Romain-En-Gal, début IIIe siècle ap. J.-C.)

Rome dans l'histoire de la mosaïque

Françoise RICHE

Les plus anciennes mosaïques connues datent du VIII^e siècle avant J.-C. ; elles ont été trouvées à Gordion, ville d'Asie mineure (Irak actuel) sous forme de galets de couleur enfoncés dans un ciment et formant un tapis. Les échanges entre l'Asie mineure et la Grèce favorisent l'apparition dans ce pays de cette mosaïque de galets vers le VI^e siècle. Rapidement, les sujets figurés (personnages, plantes, animaux, paysages) remplacent les motifs géométriques et la mosaïque s'étend au bassin méditerranéen, en Sicile, en Italie du Sud et en Egypte.

L'art de la mosaïque n'aurait été introduit à Rome que vers le II^e siècle avant J.-C. Peu à peu, les artistes abandonnent les galets utilisés jusque là pour des petites pierres taillées, les tesselles qui permettent un travail plus fin (Pline l'Ancien, naturaliste et écrivain, I^{er} siècle après J.-C., qualifiera cette nouvelle technique de "peinture en pierre"). Les tesselles sont en pierre, en marbre ou en terre cuite, ou encore en pâte de verre coloré pour des compositions plus raffinées, taillées en cubes d'environ 1 cm². Les Romains appellent ces mosaïques

opus (travail) tessellatum. Leur particularité consiste à entourer le sujet d'un rang de tesselles de la même couleur que le fond afin d'en définir le contour.



Détail de la mosaïque d'Orphée charmant les animaux, Vienne, fin IIe siècle ap. J.-C.

Les Romains travaillent également en **opus sectile**, avec des fragments plus gros, souvent en marbre, à la façon de la marqueterie



et en **opus vermiculatum** à cubes de dimensions minuscules (1 mm²) permettant un travail d'une grande finesse. Parfois, les tableaux centraux (emblema) d'une composition réalisée en opus tessellatum sont exécutés en opus vermiculatum.

La mosaïque romaine privilégie les motifs géométriques en noir et blanc dans des combinaisons de cercles, damiers, rubans tressés, losanges, étoiles...



Vienne
100-150
ap. J.-C.

Un peu plus tard, à partir du IIe siècle après J.-C., des emblema d'inspiration mythologique sont insérées dans la composition géométrique. C'est à cette période également que la mosaïque, jusqu'alors au sol (mosaïque de pavement) devient décor mural : plafonds, voûtes, nymphées.

Au fil des conquêtes romaines, les décors en mosaïque se répandent en Afrique du Nord et en Europe, chaque province trouvant son propre style en fonction de la tradition artistique locale.

A la fin du IVe siècle ap. J.-C., la scission de l'Empire Romain en Empire d'Orient et Empire d'Occident marque un tournant avec l'apparition d'une iconographie religieuse dans l'art de la mosaïque. Les hauts lieux de la mosaïque se situent à Ravenne en Italie du Nord (VIe-VIIIe siècle ap. J.-C.) et à Byzance (Xe-XIIe siècle ap. J.-C.). La technique a évolué et s'est enrichie avec l'inclusion dans les tesselles en pâte de verre, de nacre, d'argent ou de feuilles d'or.

Le Moyen Age voit le déclin de la mosaïque au profit de la peinture murale. Les artistes mosaïstes de la Renaissance se contentent de copier les modèles antiques et créent peu de choses. Le renouveau apparaît au début du XXe siècle de manière très créative et originale avec le style Art Déco. Des artistes comme Gustav Klimt, Antonio Gaudi ou Marc Chagall s'y illustrent.

Le décor mural romain

Françoise RICHE

Le décor mural des maisons romaines est fonction du goût, de la fortune et de la culture du commanditaire. Il est réalisé à partir de différentes techniques : peinture, stuc en relief, revêtement de marbre et mosaïque. Selon la période ou le type de bâtiment, certaines techniques sont plus utilisées que d'autres. En ce qui concerne les peintures et les marbres, nous n'en retrouvons aujourd'hui que des fragments, car les enduits muraux à la base des peintures ont souvent disparu du fait de leur fragilité tandis que les marbres ont été systématiquement récupérés au cours des siècles.

Pour la réalisation des peintures murales, le support est préparé en égalisant la surface du mur par des couches de mortier de plus en plus fines (chaux additionnée de sable, tuileau, poudre de marbre ...). La peinture réalisée sur l'enduit final encore frais correspond à la technique de la fresque.

Les pigments utilisés sont en majorité d'origine minérale et offrent par mélange une grande palette de couleurs vives.

Les **couleurs de base** sont :

- le **blanc** (carbonate de calcium)
- le **noir** de fumée produit par combustion de végétaux. En voici le procédé de fabrication conseillé par Vitruve (architecte, Ier siècle av. J.-C.) : "on brûlera des sarments ou des copeaux de pin ; lorsqu'ils seront réduits en charbon, on les éteindra. Ce charbon pilé dans un mortier avec de la colle fournira

pour la peinture des murailles un noir assez beau. On pourra encore, avec de la lie de vin desséchée et cuite dans un fourneau, puis broyée avec de la colle, obtenir un très beau noir, et plus le vin dont elle est le résidu aura de qualité, plus il sera facile d'en obtenir, non seulement le noir ordinaire, mais encore une couleur imitant l'indicum (indigo)" (De Architectura, livre VII)

- les **ocres** (terres argileuses colorées par des oxydes de fer, en rouge par l'hématite, en jaune et brun par la goethite et/ou la limonite).



Echantillonnage de pigments

Des **couleurs plus onéreuses** apparaissent dans les plus riches décors :

- le **blanc de l'aragonite**, obtenu par broyage de coraux ou fossiles marins
- le **vermillon** élaboré à partir du cinabre, sulfure de mercure importé d'Espagne et affiné à Rome ; le cinabre appelé alors minium faisait l'objet d'un monopole d'état et son coût était élevé

- le **pourpre** secrété par le murex, coquillage autrefois abondant sur les rivages de la Méditerranée
- le **vert** obtenu par concassage d'une pierre, la malachite

- le **bleu** dit "de fritte", produit par broyage de verre coloré par un minéral de cuivre ; selon la finesse des grains obtenus, ce bleu appelé aussi bleu céruléen ou bleu égyptien est plus ou moins clair.

La peinture aux échassiers et génie ailé ***Vienne, 1^{er} siècle après Jésus-Christ***

Cette peinture à fond noir décorait le péristyle d'une maison de Vienne. La plinthe, composée d'échassiers et de feuillages est surmontée d'une série de candélabres qui se terminent par un génie ailé tenant une tige dans chaque main (il s'agit d'une divinité de la végétation). Oiseaux et plantes sont souvent représentés dans les portiques qui entourent les jardins et leurs bassins.



Restitution du décor peint



Les villas gallo-romaines

Marjory RAFFIN - Jean-Paul ROBIN

La configuration des villas romaines exprime la position sociale du propriétaire dont le confort constitue un attribut marquant.



L'entrée de la villa souligne d'emblée la place importante faite à l'eau en offrant une vue sur le bassin et sur le jardin. Le vestibule franchi, c'est autour de l'atrium que s'organise toute la vie de la villa romaine. Cet espace central à toit ouvert recueille l'eau de pluie dans un bassin (l'impluvium), distribue la salle à manger (triclinium), les chambres (cubicula) et souvent le jardin (hortus). Il peut aussi conduire vers d'autres pièces (thermes par exemple ou balnéa) traduisant la place du confort et de l'hygiène dans la vie du citoyen romain.

Le triclinium, salle à manger, salle de réception et salle d'apparat fait l'objet de soins tout particuliers. Murs et sols sont traités avec finesse. Si la mosaïque ne couvre

pas l'intégralité du sol, sa composition constitue souvent un décor qui distingue avec élégance les diverses fonctions de la salle et l'implantation du mobilier. Tables, coffres, sièges, lits, étagères et portes-lampes semblent être l'essentiel du mobilier de l'époque. De la même façon les décors et les peintures jouent selon les besoins pour illuminer des espaces sombres ou combler le vide de mobilier, comme des tapis.



La thématique du décor rejoint souvent la fonction principale de la pièce. Et si des figures animales peuvent évoquer la chasse ou des repas, on trouve aussi



des ambiances bucoliques par l'évocation de fleurs, de jardins ou des quatre saisons. Le sport, la comédie ou encore la mythologie



sont des registres évoqués posant ainsi le propriétaire de la villa comme un homme pleinement cultivé.

Une villa gallo-romaine à Sainte-Marie-d'Alloix

Elle ressemblait à ces nombreuses villas dont nous avons retrouvé traces à Saint-Romain-en-Gal. Cette villa gallo-romaine, découverte le 2 mars 1913 par Hippolyte Müller lors de la démolition d'une ferme du XIXe siècle afin de construire une maison de séjour pour personnes âgées, a bénéficié en 1981 de fouilles de sauvetage conduites par M. Colardelle et B. Dangréaux lors de l'agrandissement de l'établissement. Habitée aux IIe et IIIe siècles après J.-C. (d'après les tessons de céramiques découverts) cette villa s'est montrée particulièrement intéressante par le système de thermes dont elle bénéficiait. Ceux-ci s'organisaient en un *praefurnium* (une salle foyère dallée dont la chaudière alimentait en eau chaude un réseau de tuyaux de plomb), le *caldarium* (salle de bain chaud équipée d'une large baignoire), le *tépidarium* (salle intermédiaire qui servait de vestiaire ou salle de soins) et enfin le *frigidarium* (salle froide, ici avec un plan en abside et dallé en plaque de marbre). L'ensemble disposé sur une surélévation à l'aide de pilettes de brique créait ainsi en sous-sol une chambre de chaleur (système d'hypocauste).

Publics ou privés, les bains romains exigeaient toujours un parcours soigneusement respecté tant pour le confort que pour l'hygiène, confort dont bénéficiaient particulièrement les riches commerçants ou patriciens dans leur propre villa. Soulignons aussi, en ce qui concerne l'hygiène, le caractère fonctionnel et l'esthétique des latrines qui subsistent à Saint-Romain-en-Gal où marbre et décors se remarquent par leur élégance comme l'indique le Zoom de la page suivante.

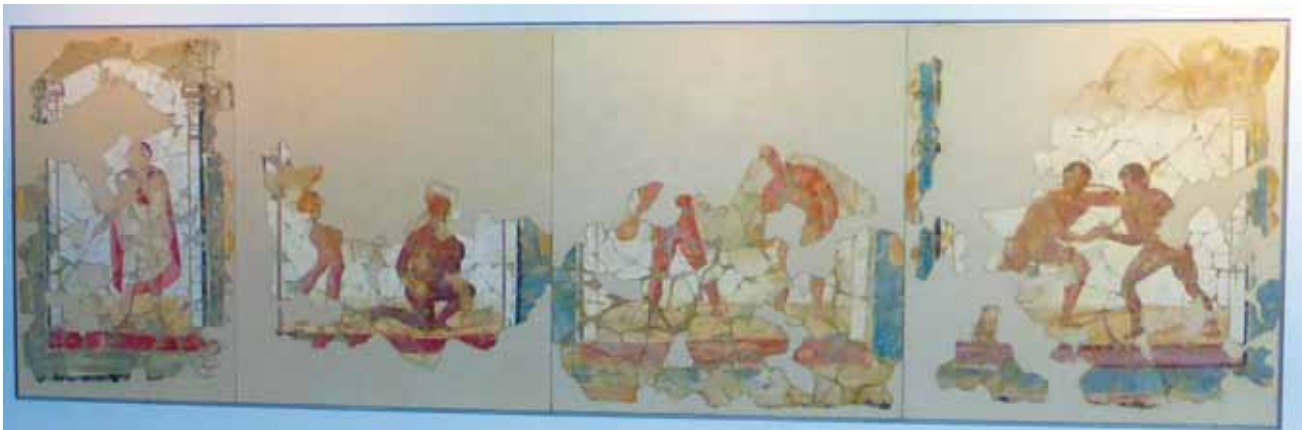
ZOOM...

Les jeux de la palestra. St-Romain-en-Gal, IIIe siècle ap. J.-C.

Les latrines des thermes des Lutteurs mises à jour sur le site de Saint-Romain-en-Gal étaient luxueusement décorées de marbres, de peintures et de fontaines.



Les peintures représentent le portique, symbolisé par des arcades, entourant la palestra, espace des thermes réservé aux exercices sportifs. Dans chaque arcade, sont représentés des athlètes nus qui s'affrontent par deux, dans différents exercices du pentathlon : lutte à mains nues, pugilat (lutte à poings fermés), pancrace (boxe), lancer du disque. Un personnage habillé occupe le panneau de gauche : c'est l'arbitre, l'agon, qui montre la sortie vers les thermes. Cette peinture a été déposée et on aperçoit sur la photo des vestiges des latrines, la représentation de l'agon à gauche.



Brèves

Visite de St Chef et Crémieu

Le 30 avril 2017 en Nord Isère, c'était journée «découverte» pour une vingtaine d'adhérents.

La visite guidée de l'abbatiale de St Chef et de son musée nous a familiarisés avec l'art pictural religieux du XIIe siècle. L'église St Theudère (du nom de son fondateur au VIe siècle) abrite des fresques romanes représentant l'Apocalypse, parmi les plus importantes de France en termes de surface et de conservation. La chapelle haute, dite des Anges, constitue le "clou" de la visite ; on l'atteint par un escalier étroit, il faut la mériter... Sur le thème de la Jérusalem céleste, elle symbolise l'espoir du Paradis.

Nous avons ensuite parcouru la cité médiévale de Crémieu, depuis les remparts avec portes du XIVe siècle, jusqu'à l'ancien couvent des Visitandines. Deux points forts : le couvent des Augustins (actuelle mairie) et les fameuses halles couvertes.

Deuil

Marguerite Michaillet-Kinkelin nous a quittés le 6 juin.

Ayant passé son enfance à Theys où ses parents possédaient une maison d'enfants (l'actuel IME), elle était très attachée au village. Fidèle à Theys Patrimoine, elle a visité avec nous Saint-Chef et Crémieu. Nous garderons d'elle son sourire et sa douceur.

Nos très sincères condoléances à Konrad et à sa famille.

Visite de la basilique du Sacré-Cœur

Le 16 mars, sur invitation de nos amis de Patrimoine et Avenir en Grésivaudan (PAG), plusieurs membres de Theys patrimoine ont visité le Sacré-Cœur de Grenoble ; entièrement restauré et modernisé, cet édifice longtemps inachevé vaut maintenant le détour pour la qualité du rendu architectural et la magnificence de ses vitraux réalisés par le maître-verrier Christophe Berthier sur une œuvre d'Arcabas.

Visite du village, le 8 avril

Pour sa sortie annuelle, un club de Bernin avait choisi Theys comme destination. Visite des maisons remarquables sous la conduite de Marie-Hélène. Repas aux Paletières, puis conférence donnée par Marjory sur les peintures du Châtel.

Concert à Hurtières le 8 mai

A notre invitation, un groupe de choristes drômois a donné un concert de chants médiévaux dans la charmante église d'Hurtières. Moment de plaisir et de sérénité qui a réuni plus de 50 personnes.

Printemps des cimetières, le 21 mai

Cette deuxième édition a permis à ceux qui n'avaient pu être là l'an dernier de découvrir l'histoire du lieu et de certaines tombes présentant un intérêt particulier (art funéraire ou personnalités ayant marqué la vie du village).

Espace Belledonne, le 30 mai

Theys Patrimoine était représentée à la réunion de l'Espace Belledonne portant sur l'organisation des "48 heures de la culture en Belledonne" (mai 2018) et invitant à faire des propositions. Une occasion d'inscrire nos projets dans un cadre européen.

A vos agendas

Samedi 8 juillet. 10h/18h30

Fête médiévale de Montfort

Organisée par nos amis "Les Raisonners de pierre" auxquels nous apporterons notre concours. Nombreuses animations : métiers d'époque, combats, tir à l'arc, voltige équestre, danses, chants et musiques, visites du château et du jardin, jeux en bois pour tous, buvette, pain cuit au four à pain... Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour assurer montage des stands et décoration, buvette, loterie, sécurité et surveillance des jeux, etc.

Du 14 juillet au 15 août

Programme estival de visites de Theys

A 16 h les jeudis 20 et 27 juillet, 3 et 10 août, sous réserve de conditions météo favorables. Rendez-vous Parking de la pharmacie. Gratuit pour les adhérents et les enfants. 3 € pour les adultes non adhérents

Mardi 15 août

La méïou

Participation au défilé traditionnel. Réalisation d'un char sur le thème des Chevaliers de la Table ronde. Là aussi toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour couture, décors à peindre et à fixer, installations... S'adresser à Jean-Paul Corré.
Mail : corre.jp@free.fr

Week-end 23 et 24 septembre

Sortie mycologique

(sous réserve de confirmation)

Samedi 23 : Le matin, sortie sur le terrain. L'après-midi, atelier de détermination.
Dimanche 24 : Exposition à Theys, salle-Belledonne.

**Samedi 30 septembre ou
dimanche 1er octobre (selon
météo) 14h30-17h**

Si Theys m'était conté



Cette manifestation annulée l'an dernier pour cause de pluie est reprogrammée. Plusieurs dates ont été bloquées pour avoir plus de chance. Parmi ces 6 dates, la première où il fait beau sera retenue. Dans l'ordre : le 30 septembre, le 1er, le 7, le 8, le 14, le 15 octobre.

Début à 14 h 30 sur le parking de la pharmacie : parcours patrimonial au cœur du village avec musique, danse, scènes historiées... Venez vous costumer et participer à cette tranche d'histoire. Inscriptions et renseignements auprès de Michèle Pétris (0783650055).